



Collège – Lycées

24 avenue Etienne Soulié  
12200 Villefranche de Rouergue  
☎ : 05-65-45-01-13  
☎ : 05-65-81-20-27  
Email : [0121255z@ac-toulouse.fr](mailto:0121255z@ac-toulouse.fr)  
Site : [lycee-saint-joseph.com](http://lycee-saint-joseph.com)



Madame, Monsieur,

En ce début d'année, nous venons vous solliciter au moment où vous allez répartir la taxe d'apprentissage.

Notre établissement se compose d'un collège, d'un lycée général et technologique ainsi que d'un lycée professionnel hôtelier.

Grâce à votre aide, nous pourrions renouveler ou compléter les équipements pédagogiques de nos sections professionnelles et technologiques.

Les modalités de versement sont identiques avec l'obligation de passer par un organisme collecteur (CCI, Chambre des Métiers...) ou par l'intermédiaire de l'ASP (22, Rue de Varenne 75007 PARIS).

Ainsi, il convient de préciser à votre service comptable et à cet organisme le montant du versement et le bénéficiaire : l'Ensemble scolaire Saint-Joseph – 12200 Villefranche de Rouergue.

Au nom des jeunes et des équipes pédagogiques, je vous remercie bien sincèrement de votre soutien et de votre confiance

A Villefranche de Rouergue, le 19-01-2016

Le Chef d'établissement

David CRESPLY